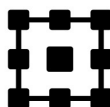


Fondation FONDAZIONE CLAUDIA CARDINALE
5 rue Le Picardeau
77140 NEMOURS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



ENTROPIE
EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	10 137	10 137		3 341
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	10 137	10 137		3 341
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				2 280
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	417		417	1 277
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances				
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus	33 857		33 857	25 144
	Disponibilités				
	Total de l'actif circulant (IV)	34 274		34 274	28 701
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	44 411	10 137	34 274	32 043

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

417

1 277

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé) Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation Ecart d'équivalence Réserves : Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) Subventions d'investissement Provisions réglementées	33 703	31 521
	Total des capitaux propres (I)	33 703	31 521
Autres fonds propres	Fonds non remboursables Avances conditionnées Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers (2) Instruments financiers à terme Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	571	522
	Total des dettes ⁽¹⁾ (IV)	571	522
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	34 274	32 043
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		571	522
(2) Dont emprunts participatifs			

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
I - Capital souscrit non appelé						
II – Frais d'établissement (net)						
III - Total de l'actif immobilisé (net)			3 341	10,43	(3 341)	-100,00
Concessions brevets et droits similaires			3 341	10,43	(3 341)	-100,00
Production de films de court métrage	10 137	29,58	10 137	31,64		
Amortissements films court métrage	(10 137)	-29,58	(6 795)	-21,21	(3 341)	-49,17
IV - Total de l'actif circulant (net)	34 274	100,00	28 701	89,57	5 573	19,42
Avances & acomptes versés sur commandes			2 280	7,12	(2 280)	-100,00
Frss-avces et acptes versés			2 280	7,12	(2 280)	-100,00
Autres créances	417	1,22	1 277	3,99	(860)	-67,34
Personnel-Rémunérations dues	417	1,22	1 277	3,99	(860)	-67,34
Disponibilités	33 857	98,78	25 144	78,47	8 712	34,65
Banque	33 857	98,78	25 144	78,47	8 712	34,65
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	34 274	100,00	32 043	100,00	2 231	6,96

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
I - Total des capitaux propres	33 703	98,33	31 521	98,37	2 182	6,92
Capital Social ou individuel	33 703	98,33	31 521	98,37	2 182	6,92
Dotations non consommables initiales	15 000	43,77	15 000	46,81		
Dotations consommables - Films court métrage	10 137	29,58	10 137	31,64		
Dotations consommables ARMANI	18 703	54,57	13 179	41,13	5 523	41,91
Dot cons. inscrit au CR - Films court métrage	(10 137)	-29,58	(6 795)	-21,21	(3 341)	-49,17
II - Total des autres fonds propres						
III - Total des provisions						
IV - Total des dettes	571	1,67	522	1,63	49	9,40
Dettes fiscales et sociales	571	1,67	522	1,63	49	9,40
Sécurité sociale	467	1,36	429	1,34	38	8,87
Retraite	98	0,29	92	0,29	6	5,99
Org.soc.-Ch.à payer-Pr.à rec.	7	0,02	1		6	566,33
TOTAL GENERAL DU PASSIF	34 274	100,00	32 043	100,00	2 231	6,96

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			32 293	22 195
Total des produits d'exploitation (I)				32 293	22 195
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			17 887	17 428
	Impôts, taxes et versements assimilés			162	24
	Salaires			7 256	1 094
	Cotisations sociales			1 365	270
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 341	3 379
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			2 282	
Total des charges d'exploitation (II)				32 293	22 195
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)			
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)			
	Produits exceptionnels (VII)		
	Charges exceptionnelles (VIII)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
Total des produits (I+III+V+VII)		32 293	22 195
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		32 293	22 195
BENEFICE OU PERTE			
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
Total des produits d'exploitation	32 293		22 195		10 099	45,50
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Autres produits d'exploitation	32 293		22 195		10 099	45,50
Consommation dotation - Frais généraux	24 477		18 816		5 661	30,09
Consommation dotation - Film court métrage	3 341		3 379		(38)	-1,11
Ressources liées à la générosité du public	4 470				4 470	
Produits divers gest.courante	5				5	
Total des charges d'exploitation	32 293		22 195		10 099	45,50
Autres achats et charges externes	17 887		17 428		459	2,63
Achats études et prest.serv.	12 333		14 948		(2 615)	-17,50
Carburant			91		(91)	-100,00
Achats non stockés mat.fourn.	746		107		639	597,13
Achats fournitures administratives	197		422		(226)	-53,40
Rémun. interm. et honoraires	3 690				3 690	
Cadeaux clients			36		(36)	-100,00
Déplacements	28		885		(857)	-96,84
Missions, récep.	170		320		(149)	-46,71
Frais postaux			4		(4)	-100,00
Services bancaires et assim.	723		615		108	17,56
Impôts, taxes et versements assimilés	162		24		137	563,70
Taxe d'apprentissage	43		6		36	563,88
Formation continue CDD	112		17		96	563,48
Taxe d'apprentissage Libératoire	7		1		6	566,33
Salaires	7 256		1 094		6 163	563,55
Rémunération du personnel	6 268		904		5 364	593,58
Congés payés	361		99		262	263,18
Primes et gratifications	627		90		536	593,64
Cotisations sociales	1 365		270		1 096	406,24
Cotisations à l'URSSAF	812		174		638	366,43
Cotisations aux caisses de retraite	243		49		195	399,96
Cotisations aux ASSEDIC	310		47		263	560,12
Dotations aux amortissements	3 341		3 379		(38)	-1,11
Dot.amts immos incorp. - Film court métrage	3 341		3 379		(38)	-1,11
Autres charges	2 282				2 282	
Droits d'auteur et de reproduction	2 280				2 280	
Charges gestion courante	2				2	
Résultat d'exploitation						
Total des produits financiers						

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts						
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice						

**FONDS DE DOTATION
FONDAZIONE CLAUDIA CARDINALE**

Siège social : 5 Rue le Picardeau – 77140 NEMOURS

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025**

David AYOUN

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Inscrit sous le N° 1100018569
147 rue de la Pompe
75116 PARIS
Tél. 01 71 93 55 50 – Mél : contact@dmaexpertise.com

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
relatif à l'exercice clos le 31/12/2025**

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2025.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les principes comptables retenus par l'entité ne donnent pas lieu à plusieurs interprétations ou options possibles y compris dans leurs modalités d'application pour ce qui concerne les éléments significatifs du bilan et du compte de résultat.

Il n'existe pas d'évènements intervenus au cours de l'exercice dont l'incidence sur les comptes pourrait entraîner des interprétations multiples.

Aucun élément significatif des comptes n'a été constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du conseil d'Administration du fonds de dotation

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux membres du fonds de dotation sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Paris, le 13 juillet 2026

Le commissaire aux comptes

David AYOUN

